

10.02.2022 - 08:33 Uhr

Deux nouveaux ours attendus à Arosa Terre des Ours



Arosa Terre des Ours accueillera bientôt deux ours provenant de Macédoine du Nord

QUATRE PATTES organise le transfert vers le refuge situé dans les Grisons

Zurich, le 10 février 2022 - Les ours Amelia et Meimo d'Arosa Terre des Ours auront bientôt deux nouveaux colocataires. Comme l'enceinte des ours bruns a d'urgence besoin d'être rénovée, le zoo de Skopje souhaite entamer au plus vite des travaux de transformation afin d'en améliorer les conditions d'hébergement. Le nombre d'ours actuellement présents empêche de commencer les travaux et le zoo a donc demandé à QUATRE PATTES de prendre en charge de manière permanente deux de leurs quatre pensionnaires, un ours mâle de 18 ans et sa sœur du même âge. Afin d'améliorer considérablement la vie des quatre plantigrades, l'organisation mondiale de protection des animaux s'est déclarée prête à accueillir le frère et la sœur et prévoit maintenant, avec toutes les parties concernées, leur transfert vers Arosa Terre des Ours au printemps.

Le zoo de Skopje héberge au total quatre ours dans un enclos actuellement divisé en trois secteurs. Les deux ours qui seront bientôt transférés à Arosa Terre des Ours vivent dans deux secteurs séparés et les deux autres ours se partagent le troisième. Depuis des années, la direction du zoo réfléchit à une amélioration de leurs conditions de détention et a lancé des plans de rénovation de l'enclos. Mais vu la présence des quatre ours, les travaux n'ont jusqu'à présent pas pu être réalisés. C'est pourquoi la direction du zoo est heureuse que QUATRE PATTES ait accepté de prendre en charge deux des plantigrades.

«Comme nous souhaitons transformer l'enclos de fond en comble et également réduire le nombre d'animaux, nous avons décidé de laisser le frère et la sœur sous la garde du refuge d'Arosa Terre des Ours. Il était important pour nous que les deux ours trouvent un bon foyer. Nous sommes convaincus qu'ils pourront encore passer de nombreuses belles années dans les montagnes! En même temps, les deux ours mâles qui restent au zoo de Skopje auront, après les travaux, un nouvel enclos plus grand et mieux adapté», déclare le nouveau directeur du zoo, Kristijan Stamenov.

Les conditions de détention actuelles des ours

Le frère et la sœur, tous deux nés en 2004, ont été amenés encore jeunes au zoo et y vivent depuis lors. Ils sont détenus séparément dans deux enclos de quelques centaines de mètres carrés seulement. Ces installations disposent certes d'un environnement naturel, mais, dans l'ensemble, il y a peu de diversité et de possibilités d'occupation. De plus, les ours n'ont pas toujours accès à l'eau; leurs bassins ne sont pas étanches. L'entretien des installations est également très difficile en raison de systèmes de fermeture défectueux entre les enclos. Ces conditions sont également la raison du transfert, car c'est la seule manière pour le zoo d'améliorer la situation de tous les ours.

«Les ours vivent dans une installation vétuste. Cela présente des difficultés aussi bien pour les animaux que pour le personnel du

zoo: il n'est pas possible d'assurer des soins et une détention adaptée aux besoins des animaux dans les conditions actuelles», explique Alexandra Mandoki, directrice de QUATRE PATTES Suisse. «C'est pourquoi nous avons décidé de venir en aide aux quatre ours et au zoo de Skopje en prenant en charge deux plantigrades.»

Pascal Jenny, président de la Fondation Arosa Terre des Ours, ajoute: «Arosa Terre des Ours offrira de nombreuses nouvelles possibilités à la fratrie et leur permettra de mener une vie conforme à leur espèce. Les ours ont besoin de beaucoup d'espace et doivent avoir la possibilité de grimper, de se baigner et d'hiverner, ce que leur offre notre refuge à Arosa dans les Grisons.»

L'organisation du transfert

La date exacte du transfert n'a pas encore été fixée, mais sa planification bat déjà son plein. Comme le transport traversera plusieurs frontières nationales, il nécessite beaucoup de travail d'organisation et de logistique en amont. L'équipe d'Arosa Terre des Ours et QUATRE PATTES communiqueront la date dès qu'elle aura été fixée.

Arosa Terre des Ours: un foyer pour les ours issus de mauvaises conditions de détention

Arosa Terre des Ours se trouve au cœur des pittoresques montagnes grisonnes, à environ 2'000 mètres d'altitude. Depuis août 2018, Arosa gère, en collaboration avec QUATRE PATTES, le refuge pour ours qui s'étend sur une surface de 2,8 hectares. Les ours qui ne sont pas détenus dans des conditions conformes à leur espèce y trouvent un nouveau foyer adapté. L'équipe scientifique s'occupe intensivement de l'hébergement des animaux et poursuit l'objectif de le rendre le plus naturel que possible. Jusqu'à présent, les initiateurs ont pu susciter l'enthousiasme de quelque 240'000 visiteurs. Malgré leur passé parfois très lourd, les ours apprennent à se comporter naturellement dans un paysage de montagne avec des arbres, rochers, ruisseaux et forêts.

Informations de fond

L'une des priorités de la campagne «#saddestbears» de QUATRE PATTES consiste à venir en aide aux ours vivant en captivité en Europe centrale et orientale. Ces dernières années, QUATRE PATTES a mis en place des projets et effectué des sauvetages d'ours et de grands félins dans des pays comme l'Ukraine, l'Albanie, le Kosovo, la Croatie, la Serbie et la Bulgarie. QUATRE PATTES prévoit d'élargir son travail de protection des animaux sauvages dans cette région de l'Europe et de venir en aide aux ours et grands félins en détresse en Macédoine du nord. Avec le sauvetage de l'ours brun Teddy, détenu illégalement, et son transfert au PARC DES OURS DANSANTS de Belitsa en 2020, QUATRE PATTES a déjà pris les premières mesures pour mettre fin en Macédoine du Nord à la détention d'ours non conforme aux besoins de l'espèce. Tina Mickovska, du zoo de Skopje, a initié aussi bien le sauvetage de l'ours Teddy que le transfert des deux ours. En étroite collaboration avec des acteurs comme le zoo, QUATRE PATTES souhaite poursuivre ce travail à l'avenir afin d'améliorer durablement la protection des ours et des grands félins en captivité dans le pays.

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dugler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. La Fondation est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce. www.quatre-pattes.ch/

Photos et vidéos

Copyright: © Stiftung Arosa Bären | VIER PFOTEN

L'utilisation des photos est gratuite. Elle ne peut être utilisée que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Vidéo : le diffuseur est tenu d'utiliser le copyright lors de la diffusion. La référence au droit d'auteur peut être faite soit en insérant le logo original, soit en insérant l'inscription « VIER PFOTEN - globale Tierschutzorganisation », soit en informant verbalement le spectateur que le propriétaire du matériel est « VIER PFOTEN - globale Tierschutzorganisation ».

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dugler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en

détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. La Fondation est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce. www.quatre-pattes.ch

Photos et vidéos

Des images haute résolution de l'ours femelle sont disponibles [ici](#) et celles de l'ours mâle [ici](#).

Du matériel vidéo est à télécharger [ici](#).

Copyright: VIER PFOTEN | Stiftung Arosa Bären

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elle ne peut être utilisée que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Vidéos: le diffuseur est tenu d'utiliser le copyright lors de la diffusion. La référence au droit d'auteur peut être faite soit en insérant le logo original, soit en insérant l'inscription « VIER PFOTEN - globale Tierschutzorganisation | Stiftung Arosa Bären », soit en informant verbalement le spectateur que le propriétaire du matériel est « VIER PFOTEN - globale Tierschutzorganisation | Stiftung Arosa Bären ».

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

Contact Médias

Sylvie Jetzer

Communication Suisse

QUATRE PATTES

Enzianweg 4

8048 Zurich

043 311 80 90

sylvie.jetzer@vier-pfoten.org

www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



Les bassins des ours ne sont pas étanches. © Stiftung Arosa Bären | VIER PFOTEN



Au zoo, les bassins des ours ne sont plus étanches. © Stiftung Arosa Bären | VIER PFOTEN



L'ours mâle vit séparé de sa soeur. © Stiftung Arosa Bären | VIER PFOTEN

[Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100884984](https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100884984) abgerufen werden.